

CIBLE

Services techniques des villes, communes et syndicats



FORMATION MANAGEMENT

FORMATION
TECHNIQUE

M4028

Les zones apaisées : l'interaction entre la mobilité et l'urbanisme

> OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Code de la route offre aux communes l'opportunité de réglementer différents types de zones apaisées. Mais le choix du type de zone n'est souvent pas évident !

Quel aménagement en surface de l'espace public est compatible avec quelle zone/réglementation d'apaisement ?

Le but de la présente formation est d'informer les techniciens et décideurs communaux sur les différentes possibilités en matière d'apaisement tant au niveau du bâtiment existant que dans le contexte de nouveaux quartiers.

Un espace public intégré harmonieusement dans son contexte urbanistique combiné avec une réglementation de circulation claire/facile à comprendre pour tous les utilisateurs devrait être le résultat de chaque interaction entre l'urbanisme et la mobilité.

> CONTENU DE LA FORMATION

- La hiérarchisation du réseau routier dans le cadre d'un concept d'apaisement du trafic au niveau d'un quartier, d'une localité respectivement au niveau communal,

- Présentation des différents types de zones apaisées (zones 30 km/h, zones de rencontres, zones résidentielles) et de la réglementation qui s'y applique,

- Organisation de l'espace public selon le choix de la zone (places, placettes, trottoirs, voiries,...)

- Le détail des aménagements appropriés en fonction de la réglementation de la zone choisie (gabarits min./max., niveaux, matériaux, mobilier urbain,...) et de la typologie du quartier existant respectivement des constructions projetées.

Best practice : analyse de cas pratiques dans différents contextes urbains (nouveau quartier, quartier existant, centre de localité).

> PEDAGOGIE

La pédagogie s'articule autour la présentation de projets concrets sur base de la documentation mis à disposition aux participants de la formation.

M4028



> VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un certificat de participation sera remis aux stagiaires.

> INSCRIPTION

Les inscriptions seront prises en compte par retour de la fiche d'inscription.

> FORMATEURS

La formation est dispensée par :

Jean-Luc Weidert : ingénieur en mobilité / aménageur-urbaniste /chef de service adjoint - département TCRF au bureau Schroeder et Associés,

Frank Schreiber : aménageur-urbaniste au bureau Schroeder et Associés

CONTACT

www.ifsb.lu

5, Zone d'Activités
Economiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG

T > (352) 26 59 56
F > (352) 26 59 07 44

INFOS

| | |
|--------------|---|
| PRÉ-REQUIS | Aucun |
| DURÉE | 3 Heure(s) |
| LIEU | Bettembourg IFSB / Ettelbrück |
| QUAND | Se référer au planning des formations |
| RYTHME | Journée |
| LANGUE | Français, Luxembourgeois |
| PUBLIC-CIBLE | Services techniques des villes, communes et syndicats |
| PRIX | 80 Eur. htva (pause-café et syllabus inclus) |
| PARTICIPANTS | 6 participants minimum |